

**Legal notice campagne GROHE SENSIA ARENA**  
**Garantie 100% satisfaction. Pas satisfait, remboursé**

La présente garantie 100% satisfaction, offerte par GROHE Belux, Diependaalweg 4a à 3020 Winksele, est soumise aux conditions et dispositions telles que reprises ci-après.

Pour les consommateurs, la présente garantie commerciale constitue un complément par rapport à la garantie légale, qui reste d'application.

Tout client, tant particulier qu'entreprise, a le droit de retourner le produit acheté et ce, sans justification.

Afin d'être éligible pour remboursement, le produit :

- doit faire partie de la gamme 'Sensia Arena',
- doit être *acheté*
  - pendant la période d'action, à savoir du 04/09/2017 jusqu'au 31/03/2018 inclus,
  - dans un des points de vente physiques, reconnus par GROHE Belux et repris dans le store locator du site web [www.grohe.be](http://www.grohe.be) (via 'Trouver un partenaire Grohe'),
- doit être *renvoyé* :
  - dans son emballage original,
  - au siège social de GROHE Belux, Diependaalweg 4a à 3020 Winksele,
  - dans les 100 jours suivant l'achat (le cachet de la poste faisant foi de la date de l'envoi), la date d'achat mentionnée sur la facture valant comme le premier jour du délai de 100 jours ;
  - en indiquant le numéro du compte bancaire sur lequel le montant du prix d'achat peut être versé.

Ensuite, le *montant du prix d'achat*, tel que mentionné sur la facture d'achat, à l'exclusion du coût de montage, sera remboursé, dans les 7 jours ouvrables suivant la réception du produit renvoyé, sur le compte bancaire indiqué par le client. S'il n'est pas possible d'identifier le prix du produit indépendamment de celui du montage, le remboursement sera limité au prix de catalogue officiel (ou bien un montant de 150€ sera porté en déduction pour le montage).

Sont exclus du remboursement:

- le prix d'achat:
  - des produits achetés *online* ;
  - des produits achetés *en-dehors de la Belgique ou le Grand-Duché de Luxembourg* qui sont installés en Belgique ;

- le coût de retour du produit ;
- tout dommage éventuel causé à l'environnement lors du montage/démontage du produit.

La présente action n'est pas cumulable avec d'autres actions.

Le client n'est pas obligé de justifier le retour ; il lui est toutefois loisible de le faire (de façon anonyme) et ce, en vue de l'amélioration des services de GROHE. Par ailleurs, GROHE offre une intervention gratuite auprès du client en cas de doute dans le chef du client concernant le bon fonctionnement du produit. Le client qui souhaite recourir à ce service, contactera GROHE (e-mail : [marketing.be@grohe.com](mailto:marketing.be@grohe.com), tél: 016 230 660) avant de retourner le produit.

\*\*\*